ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 14487

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'action du ministère en matière de respect de l'environnement. En effet, à l'heure où le président de l'Assemblée nationale propose à la représentation nationale de donner l'exemple en faisant dresser un bilan carbone à l'Assemblée nationale pour connaître l'impact de celle-ci sur l'environnement, il souhaiterait savoir si un tel bilan est prévu concernant ce ministère et, si oui, dans quels délais.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de développement durable, le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables a demandé, le 30 août dernier, à chaque ministère d'évaluer les quantités de gaz à effet de serre (GES) émises par l'ensemble de leurs activités. Le ministère de l'agriculture et de la pêche s'est engagé résolument dans cette action avec l'appui d'un bureau d'études. L'objectif est de disposer fin avril 2008 de ce bilan carbone pour l'ensemble des services centraux du ministère et d'un plan d'actions devant conduire à une réduction des émissions. Par ailleurs, une méthode pour le déploiement de la démarche dans les services déconcentrés et établissements d'enseignement agricole doit être élaborée pour fin mai 2008.

Données clés

Auteur : M. Charles-Ange Ginesy
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14487
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Agriculture et pêche
Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 248
Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1814